CTSD de repli de l'Aude,

17 février 2022

(Carte scolaire 1e degré)

Déclaration liminaire du SNALC

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Tous ceux qui travaillent pour notre Education Nationale doivent avoir une qualité essentielle : la capacité à s'adapter.

S'adapter aux réformes, s'adapter à différents établissements, s'adapter à de nouveaux emplois du temps chaque année, s'adapter aux protocoles sanitaires catapultés du dimanche pour le lundi, s'adapter aux collègues, s'adapter bien sûr à la diversité des élèves, pour leur offrir le meilleur enseignement, le meilleur suivi.

Le SNALC a donc une question pour ouvrir notre discussion du jour : est-ce que notre Académie s'est adaptée à la demande de moyens exceptionnels pour l'Aude que nous avons formulée le 9 février ?

Le SNALC ne pense pas que financer systématiquement les ouvertures de classes par des fermetures soit une mesure adaptée aux enjeux actuels. Nos élèves ont accumulé des lacunes ces trois dernières années, il est temps d'en prendre conscience. Ce n'est pas en multipliant les classes à multiniveaux que nous allons démultiplier la réussite de nos élèves…

Qui dira d'autre part que l'ouverture de 2 postes de remplacement est une mesure adaptée ? Qui peut dire cela, après que nous avons constaté à un certain moment la fermeture de 52 classes dans notre département par manque de professeurs ?

Trêve de plaisanteries. Le SNALC attend de véritables annonces pour les écoles de notre département et espère que ces annonces seront enfin adaptées à la situation.

Les représentants du **SNALC** au CTSD de l'Aude